



Communiqué de Claude MALHURET, Maire de Vichy

Vichy, le 4 novembre 2009

Ce mercredi 4 novembre, **Jean-Louis Borloo**, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et **Benoist Apparu**, secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme ont annoncé les **résultats de l'appel à projets EcoQuartier** lancé par le Ministère il y a presque un an dans le cadre du Plan Ville durable (« concevoir, construire et gérer la ville de demain ») à la suite des engagements du Grenelle de l'Environnement.

Je suis très heureux et très fier que le **projet présenté par la Ville de Vichy figure au palmarès au titre des « Projets d'avenir » parmi les 4 lauréats.***

Le projet de développement urbain de Vichy, autour du stade Darragon, dernier grand secteur constructible situé à deux pas du centre ville et au bord de l'Allier, est un des éléments majeurs du développement de Vichy dans les vingt prochaines années.

Rendre Vichy plus attractive encore

Ce nouveau quartier respectueux des grands principes environnementaux et écologiques vise à offrir de nouvelles conditions de vie et d'habitat pour favoriser l'installation de nouveaux ménages et de nouvelles activités, dans la perspective du développement métropolitain régional.

Il a également pour objectifs la continuité entre le centre ville et les quartiers des Ailes et Beauséjour, la construction et rénovation d'habitations et d'espaces publics de très haute qualité, la poursuite de la valorisation du grand site du Lac d'Allier.

Ce nouveau quartier sera à l'image de ce qui fait la réputation de Vichy : une répartition harmonieuse entre habitat et activité, des espaces verts et une haute qualité architecturale. Deux années de travail puis de concertation avec les vichyssois vont maintenant être organisées avant le lancement des travaux de ce grand projet.

Les ministres ont souligné que les projets primés témoignent « de l'investissement pour développer l'urbanisme durable dans notre pays, de la volonté d'inventer différemment la ville, d'offrir une meilleure qualité de vie aux concitoyens, et de préserver nos ressources naturelles.

C'est le lieu de croisement des politiques de transports, d'urbanisme, de logement, mais aussi de préservation de nos ressources naturelles, d'économie d'énergie, de gestion des risques....

Le palmarès EcoQuartiers met en lumière ces savoir-faire en matière d'aménagement. Nous constituons des références qui soutiennent les comparaisons internationales aux côtés des exemples déjà connus, scandinaves, allemands ou anglais notamment ».

Lien vers le site du Ministère de l'Ecologie

http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=6243

Lien vers le dossier de presse :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/091104_ecocites-dp.pdf

** 160 collectivités ont participé à ce concours EcoQuartier, 30 dossiers ont été distingués. Dans la catégorie « Projets d'avenir » avec Vichy, sont primés la Ville et Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, Perpignan, la Communauté Urbaine Lille Métropole*